

Histoire de cloches et de clocher

Ce dimanche, à Obergailbach, on fêtera le 50e anniversaire de la bénédiction des cloches actuelles. L'occasion de revenir sur l'histoire du beau clocher de l'église Saint-Maurice, datant du 12e siècle.

Avant la grande guerre de 1914, le vieux clocher de l'église Saint-Maurice d'Obergailbach, datant du 12e siècle et classé monument historique, était doté de quatre cloches : l'Immaculée Conception d'un poids de 645 kg et datant de 1897 ; la Saint Joseph d'un poids de 175 kg et datant de 1906 ; la Saint Mauritius d'un poids de 375 kg et datant de 1826 ; la Donatus d'un poids de 267 kg et datant de 1826.

Le 1er août 1917, 67 flûtes d'orgue ainsi que trois cloches furent réquisitionnées par le gouvernement militaire allemand. Il s'agissait de l'Immaculée Conception, de la Mauritius et de la Donatus. Après le conflit, le 12 juin 1921, le conseil de fabrique décida, en séance extraordinaire, l'acquisition de trois nouvelles cloches. Elles furent commandées au Sieur Alexandre Chambon, fondeur de cloches à Montargis.

Parrains et marraines

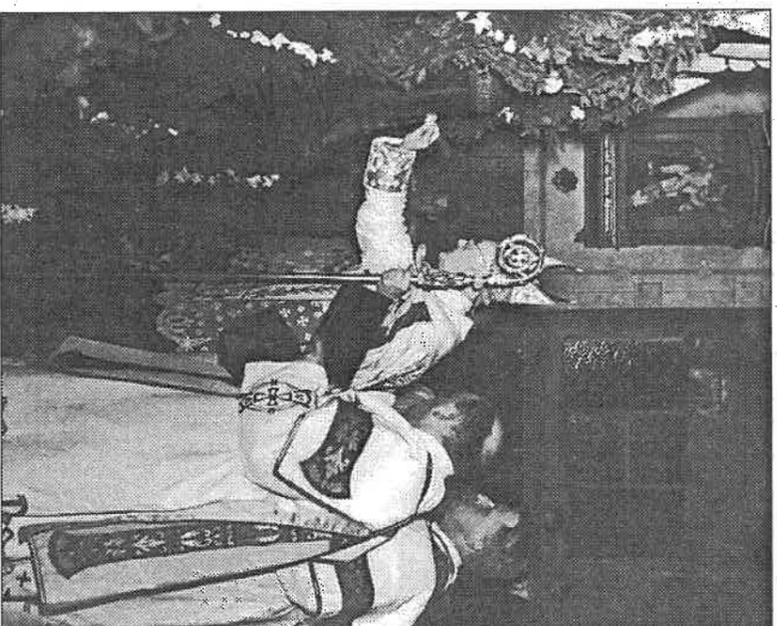
Le 30 mars 1922, Jean Berviller, curé d'Obergailbach, délégué de Mgr Jean Baptiste évêque de Metz, procéda à la bénédiction de trois nouvelles cloches « remplaçant quatre vieilles cloches dont les trois avaient été saisies et enlevées par les Allemands en 1917. » Les nouvelles se nommaient la Jeanne d'Arc avec la note Fa # d'un poids de 720 kg, la Saint-Maurice avec la note Sol # d'un poids de 520 kg, la Sainte Famille Jésus Marie Joseph avec la note La # d'un poids de 400 kg.

Tous les paroissiens avaient été parrains et marraines de ces trois cloches. Malheureusement, on ne sait pas ce qu'est devenu la cloche Saint-Joseph.

Le 13 avril 1943, la Seconde Guerre mondiale a de nouveau joué un rôle dans cette histoire de cloches et de clocher. La Jeanne d'Arc et la Saint Maurice sont à leur tour réquisitionnées par l'armée nazie et emportées par la Glockengisseri de Kaiserslautern.

Le 11 juillet 1954, comme en 1921, le conseil de fabrique a tenu une réunion extraordinaire pour évoquer le cas des cloches d'Obergailbach. L'acquisition de deux nouveaux exemplaires a été votée et acceptée. La fonderie Caussard de Colmar a honoré la commande.

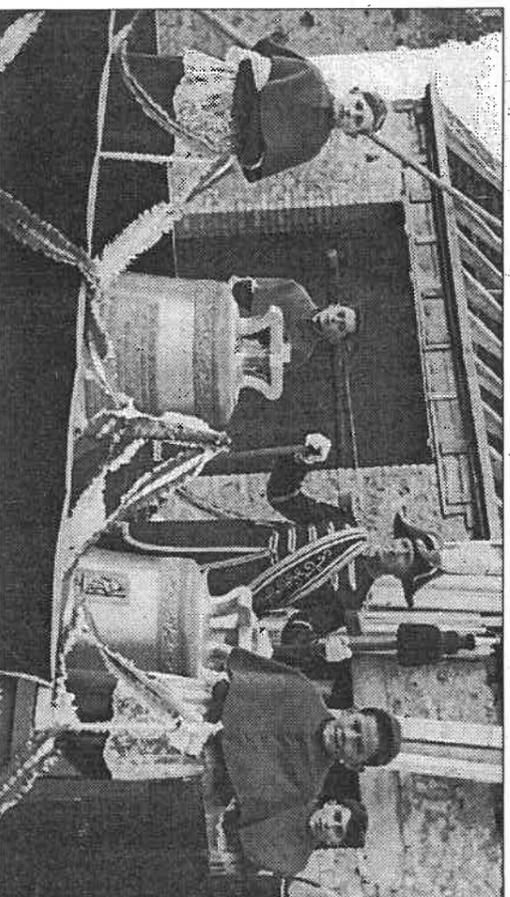
Le 17 octobre 1954, un long cortège, composé de bicyclettes et de voitures minutieusement ornées, de charrettes à thème, est parti à Petit-Réderching pour aller à la rencontre du maire et de l'abbé Klein, curé de la paroisse. Les deux hommes revenaient de Colmar où ils avaient pris livraison des cloches. Monseigneur Heintz, évêque de Metz, consacra les deux nouvelles cloches : la Saint Maurice avec la note Fa # d'un poids de 720 kg et la Saint Wendelin avec la note Sol # d'un poids de 520 kg. Tous les paroissiens du village ont été parrains et marraines de la cloche Saint Maurice et eux qui, nés à Obergailbach, s'étaient établis hors du village, furent parrains et marraines de la Saint-Wendelin.



Le 17 octobre 54, Mgr Heintz, évêque de Metz, consacra les deux nouvelles cloches : la Saint Maurice et la Saint Wendelin.

Programme de la commémoration

Ce dimanche, pour ce 50e anniversaire de l'installation des cloches actuelles, toute la paroisse ainsi que les anciens du village se réuniront autour de l'abbé Mazerand, mais également des curés ayant officié dans la paroisse de même que ceux qui en sont originaires pour garder en mémoire ces événements qui marquèrent profondément l'histoire de la communauté villageoise. Ce dimanche sera fête. Et c'est au son des deux cloches que les paroissiens seront appelés à se réunir pour la cérémonie religieuse qui débutera à 10 h 30 en l'église Saint-Maurice et qui sera suivie d'un déjeuner paroissial.



Il y a cinquante ans, la bénédiction des cloches avait donné lieu à une fête à laquelle avait pris part toute la population, avec défilé de chars à thème et autres véhicules décorés.

Le remarquable clocher d'Obergailbach

date du 12e siècle. Les cloches, par contre, ont dû être remplacées plusieurs fois en raison des aléas de l'histoire.

